

- iv) prévoir un foyer de coordination des efforts de commercialisation entrepris par les gouvernements fédéral et provinciaux pour appuyer les initiatives du secteur privé.

Historique des initiatives commerciales entreprises par le Canada

C'est en 1973 que le Canada a établi des relations diplomatiques avec le Royaume de l'Arabie Saoudite. L'année suivante il ouvrait une ambassade à Djeddah. En 1978, Bell Canada a obtenu un contrat de gestion de cinq ans d'une valeur de 1,2 milliard de dollars en vue d'établir un réseau de télécommunication moderne et efficace dans le Royaume. En plus de se manifester par des échanges commerciaux habituels, cette relation a pris la forme de visites au niveau des autorités respectives des deux pays. Par exemple, le premier ministre Trudeau s'est rendu en Arabie Saoudite en 1980, suivi, en avril 1981, du ministre du Commerce, Ed Lumley, et, en janvier 1982, du ministre de l'Énergie, Marc Lalonde. De hautes instances saoudiennes sont également venues au Canada ces dernières années, y compris le cheikh Yamani, le ministre Kayal, le demi-frère du roi, le prince Nawaf et son neveu le prince Salmem.

Le Royaume a également reçu plusieurs missions provinciales, surtout de l'Ontario et du Québec mais aussi de la Colombie-Britannique et de l'Alberta, ainsi que des missions fédérales concernant spécialement la pêche, les produits alimentaires et le matériel de défense. Par ces visites, les Canadiens ont tenté de démontrer l'importance qu'ils attachent à l'Arabie Saoudite en tant que partenaire commercial. Les échanges techniques sont en outre chapeautés par une Commission économique mixte (CEM). La CEM, qui s'est réunie en 1976, en 1978 et en 1980, est chargée de canaliser les compétences canadiennes vers les projets saoudiens prioritaires notamment dans les domaines de la télécommunication, des transports et de l'éducation.

Bien que les exportations canadiennes vers l'Arabie Saoudite n'aient atteint que 455 millions de dollars en 1981, dont 80 % en produits manufacturés, les Canadiens assurent une présence professionnelle importante dans ce pays. En effet, il y a en Arabie Saoudite quelque 5 000 ressortissants canadiens qui travaillent principalement dans des domaines techniques. La SNC, par exemple, fait fonction de surveillant-conseil pour un projet d'électrification rurale, dans la région de Qassim, d'une valeur de 1 milliard de dollars. La firme Watts, Griffis et McQuat sert d'expert-conseils permanent auprès de la direction des minéraux du ministère du Pétrole. Cansult exerce depuis de nombreuses années des fonctions d'expert-conseils et d'entrepreneur de travaux municipaux dans le pays. Toute une brochette d'entreprises canadiennes participent à des initiatives conjointes ou exercent des rôles d'experts-conseils, ce qui ne fait qu'accentuer la présence du Canada en Arabie Saoudite.